



alter ego

Prévention, hygiène et bien-être au travail :
vos bonnes pratiques en période de crise COVID-19 ...

Retrouvez ici un récapitulatif (en ordre purement aléatoire) des bonnes pratiques échangées lors des visio Alter Ego Sécurité (mars 2020).

Equipements de protection individuelle (Masques, Visières, Gants ...)



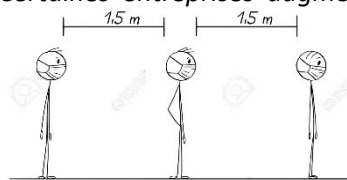
- Concernant le port du **masque** « chirurgical » : utile pour protéger les autres (expiration filtrée) mais pas se protéger soi-même. Pas d'intérêt « médicalement » d'imposer/de permettre le port du masque à tout le monde en entreprise. MAIS intérêt « psychologique » : les travailleurs se sentent protégés par ce masque, et sont donc plus serein pour venir travailler. Cet impact psychologique n'est évidemment pas à négliger.
- Là où ils ne sont pas utilisés en temps normal, les masques sont régulièrement mal portés (et donc inefficace). Pourquoi ne pas imaginer un petit **mode d'emploi** / un tuto pour un port du masque efficace ?
- Un masque à soupape quant à lui va permettre de se protéger des autres, mais pas de protéger les autres (inspiration ok mais pas expiration)
- Les **visières** sont parfois également utilisée comme « impact psychologique positif », et donc certains travailleurs souhaitent travailler avec une visière pour se protéger ...

Equipements de protection collective

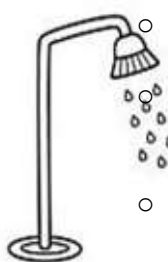
- Mise en place de plexiglass
- Percée dans le mur du corps de garde pour permettre le passage des documents

Comment mettre en application de la règle de distanciation sociale ?

Pour rappel, la règle est de 1.5m entre deux personnes. Certaines entreprises augmentent cette distance à 2m ... pour essayer que le 1.5m soit respecté.



• Dans les vestiaires :



- Affichage à l'entrée du nombre maximal de personnes autorisées en fonction de l'espace disponible
- Changement dans les horaires des pauses : avancer de 15 min la fin de pause, et reculer de 15 min le début de la pause suivante pour éviter les croisements dans les vestiaires
- Limitation voire interdiction des douches.

- **Sur les lignes de production**
 - Marquage au sol spécifique
 - Lissage de la production en travaillant de nuit, le week-end, pour une même production (plus de pauses, moins d'ouvriers en même temps sur la ligne)



- **Sur les quais de déchargement / gestion des chauffeurs**
 - Marquage au sol spécifique
 - Affichage en différentes langues des consignes d'hygiène et de distanciation sociale à respecter
 - Mise à disposition de gel / évier avec savon.
 - Vaporisateur de gel hydroalcoolique pour les documents échangés (→ « effet + psychologique pour les travailleurs »)

- **Dans les cantines :**
 - Retrait d'une chaise sur deux, installées en quinconce
 - Délimitation des places avec des sets de table



- **Dans les communs :**
 - Ascenseur : Affichage à l'extérieur « est-ce nécessaire de prendre l'ascenseur ? » et si oui, 1 personne maximum par trajet.
 - Retrait des portes quand c'est possible, ou maintien bloquées en position ouverte, pour éviter de toucher les poignées
 - Traçage de zone / sens de circulation




- **Zone fumeur :**
 - Affichage à l'entrée de la zone fumeur que l'accès est limité à x personnes (en fonction de l'espace disponible)

Mesures d'hygiène



- Mise à disposition de **gel hydroalcoolique** en de nombreux points du site (voire auto-production de gel) → Privilégiez malgré tout, là où c'est possible, le lavage des mains à l'eau et au savon 😊
- **Quarantaine des colis et du courrier** : généralement, les colis et le courrier sont laissés dans une « zone de quarantaine » pendant 24 heures (mais c'est à l'appréciation de chaque entreprise). On peut se référer à la durée de contamination des surfaces pour décider de la durée optimale de quarantaine :

DÉTECTION DU COVID-19 SUR LES SURFACES ⚠ La détection du virus sur une surface ne signifie pas que ce virus est encore infectieux. ⚠			
AIR	CARTON	PLASTIQUE	MÉTAL
jusqu'à : 3h	24h	2-3 jours	2-3 jours

- **Vêtements de travail** : pour limiter le personnel au sein des vestiaires, permission que chacun puisse rentrer chez lui avec ses vêtements de travail. Ensuite, les travailleurs ramènent les vêtements sales dans des sachets et vident leurs vêtements dans des bacs identifiés « retour des vêtements sales », mis à disposition par le fournisseur.
- Augmentation des équipes et de la fréquence de **nettoyage** + rédaction d'une check-list des points de contacts à nettoyer plus régulièrement
- Location de **lavabos « nomades »** (type ceux que l'on retrouve en festival) 
- Offrir au personnel des **kits** (avec lingettes), pour désinfecter le téléphone, le clavier etc., pourquoi pas agrémenté d'un tube de crème hydratante, bien utile avec l'utilisation répétée des désinfectants.
- Suppression du pointage (un point de contact en moins)

Prise de température

Pour rappel, au-delà de 37.3°C → retour à la maison



- Qui prend la température ? Chaque entreprise détermine qui prend la température. Néanmoins, pour respecter la règle de distanciation sociale (et à moins d'avoir de loooooongs bras), proposition est faite que les travailleurs prennent eux-mêmes leur température, sous la supervision de qqn.
- A qui prend-on la température ? En fonction des entreprises, soit aux externes qui entrent sur le site, et/ou aux suspicion de cas COVID, voire à l'ensemble du personnel.
- Attention, si vous comptez conserver les données récoltées (statistiques, etc) → RGPD !
- Matériel disponible : thermomètre scanner ; caméra thermique ; ...

Ecartement : qui, comment, combien de temps ?

- Si un des 4 symptômes apparaît (toux, rhume, fièvre,...), l'entreprise écarte le travailleur en le renvoyant chez lui. **La durée** de l'écartement sera donnée par le médecin, sur le certificat que transmettra le travailleur à l'entreprise.
- Si le travailleur écarté travaille seul dans un bureau fermé → pas besoin de désinfecter de fond en comble son bureau : il suffit de le fermer (et d'en interdire l'accès) pendant 4-5 jours, la pièce ne sera plus contaminée.

Quid de l'accueil des externes ?

- En règle générale : les externes (visiteurs, fournisseurs, clients) ne sont plus admis sur le site. Exceptions (en appliquant les règles de distanciation sociale et d'hygiène) :

- SECT et autres contrôles annuels qui, si l'outil tourne tjs, sont parfois toujours autorisés car il en va également de la sécurité du travailleur
- Les intérimaires

Quid de l'information des travailleurs ?

- Mise en place d'une **cellule de crise**, qui se réunit quotidiennement (ou presque), rassemblant des membres de la Direction, SIPP, et des représentants des partenaires sociaux. Cette cellule communique régulièrement, par mails ou affichages, sur l'évolution de la situation de l'entreprise et les décisions prises.
- Création d'un **dossier partagé sur le serveur**, et accessible à tous, rassemblant les documents tant d'informations des règles d'hygiène, que des infos sur le télétravail ou le chômage pour force majeure, etc...
- Affichage sur écran, aux entrées des différentes zones
- Utilisation des réseaux sociaux : Whatsapp, Yammer, ...

Quid du suivi des réunions CPPT/CE ?

- CPPT : généralement, les CPPT se font en visioconférences, et traitent essentiellement de l'actualité COVID

Quid des certifications et audits en cours ?

- Certains auditeurs demandent à faire une partie de l'audit en visioconférence, en ayant reçu les documents préalablement. La suite, nécessitant des visites sur sites, est évidemment post-posée.

Autres bonnes idées en vrac :

- En cas de travailleurs en télétravail à temps plein, mettre un mot sur son bureau « télétravail » à destination du personnel d'entretien, afin qu'il sache qu'il peut passer ce bureau et concentrer ses efforts là où c'est utile.
- Que la Direction et/ou des membres de la ligne hiérarchique passent quotidiennement sur le terrain, pour soutenir les travailleurs en activité sur site, est important et joue un rôle positif sur le moral des équipes ! (Surtout quand la majorité des employés et cadres sont en télétravail)
- Pour remercier le personnel, quand il y a un resto d'entreprise, offrir le repas gratuitement et permettre d'acheter des repas à emporter à prix intéressant pour rapporter chez soi.